
Note de présentation du budget primitif PARKINGS de Roquebrune Cap Martin 2023

L'article L 2313-1 du CGCT prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif 2023 intègre les résultats excédentaires de l'exercice budgétaire 2022 :

1/ La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement comprennent principalement :

- 319 491.41 € de charges générales
- 90 000 € d'intérêts d'emprunt
- 124 000 € d'opération d'ordre (transfert à la section d'investissement) essentiellement, les amortissements des installations.

Les recettes sont composées principalement de 221 100 € de location de parkings et des résultats excédentaires des années précédentes (254 891 €)

La croissance des recettes prévues s'explique par la création de 40 places supplémentaires au parking Carnolès Campagne et à la l'augmentation des tarifs, votée en décembre 2022.

2/ La section d'investissement

Les dépenses d'investissement se composent notamment de :

- Extension du parking Carnolès Campagne pour un montant de 250 000 €.
- Remboursement de l'emprunt (145 000 €)

Les recettes d'investissement 2023 sont constituées en grande partie d'autofinancement (amortissements, pour 124 000 €) et des reports de réserves des années précédentes.